

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

À RETOURNER À LA CTS

ENTREPRISE

> COORDONNÉES DE L'ABONNÉ(E) (tous les champs doivent être renseignés)

Raison sociale _____ Forme juridique _____

Siret : _____

Adresse du siège _____

Code postal _____ Ville _____

Représentant(e) / Référent(e) _____

Fonction _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adresse de facturation _____

Code postal _____ Ville _____

> FORMULE ENTREPRISE : 922,80 €HT

- Accès illimité au réseau bus/tram de la CTS
- Accès illimité au service Vélnhop
 - Accès illimité aux vélos en stations automatiques **OU**
 - Récupération d'un vélo à l'année à l'agence Vélnhop GareA partir de 5 abonnements, la livraison/récupération et les entretiens trimestriels de vélos sur site sont inclus
- Accès illimité au service d'auto-partage CITIZ au tarif « Fréquence » + facturation à l'usage (à partir de 3€/jour + 0,42 €/KM)
- Accès illimité aux parkings-relais dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Accès illimité aux véloparcs de la CTS dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Accès, sans surcoût au réseau TER dans l'Eurométropole de Strasbourg sur présentation d'une contremarque TER. Contremarque à demander gratuitement à l'agence commerciale CTS ou en ligne via un compte client. Toutes les infos sur cts-strasbourg.eu

> RÉGLEMENT

- Paiement comptant par chèque ou virement à 30 jours fin de mois à réception de la facture (Demande à effectuer avant le 20 du mois précédent le mois de démarrage de l'abonnement)
- Paiement par prélèvement automatique, soit 12 mensualités de 76,90 €TTC (demande à effectuer avant le 15 du mois précédent le mois du démarrage de l'abonnement)
- Durée d'engagement d'un an ferme : Date de démarrage de l'abonnement :
- L'entreprise ne souhaite pas recevoir d'informations commerciales
- J'ai pris connaissance, j'ai compris et j'accepte les conditions générales de vente et d'utilisation du Pass Mobilité

Date

Signature + cachet de l'entreprise

> PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Extrait K-BIS de moins de 3 mois
- Mandat représentant(e) légal(e) référent(e)
- Copie de la pièce d'identité du/de la référent(e)
- Copie du permis de conduire du/de la référent(e)
- Logo de l'entreprise (qui sera apposé au verso du Pass Mobilité)
- Relevé d'identité bancaire de l'entreprise (qui
- Formulaire de demande de prélèvement automatique (mandat SEPA) dûment complété et signé (abonnement CTS)
- Formulaire de demande de prélèvement automatique (mandat SEPA) dûment complété et signé (consommations CITIZ)
- Si vous avez opté pour un vélhop à l'année, un dépôt de garantie (200 €) (mandat SEPA + RIB) vous sera demandé lors du retrait du vélo à l'agence Vélhop gare (Strasbourg)

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE POUR L'ABONNEMENT PASS MOBILITÉ



Mme M.

NOM _____
PRÉNOM _____
NÉ(E) LE _____
TÉLÉPHONE _____
E-MAIL _____

Exemplaire
à conserver par
la CTS

● Je m'abonne à partir du mois de _____
(Demande à effectuer avant le 15 du mois précédant le mois de démarrage de l'abonnement)

● J'ai pris connaissance, j'ai compris et j'accepte :

Les conditions générales de vente et d'utilisation du Pass Mobilité disponibles sur le site de la CTS :
cts-strasbourg.eu

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

NOM PRÉNOM ET ADRESSE **ACTUELLE** DU DEBITEUR

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CP _____ VILLE _____
DATE DE NAISSANCE DU PAYEUR _____

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

CTS
CS 15002
67035 STRASBOURG Cedex 2

TYPE DE PAIEMENT : paiement récurrent / répétitif

IBAN (International Bank Account Number) - Numéro d'identification internationale du compte bancaire Les coordonnées de votre compte :

BIC (Bank Identifier Code) - Code international d'identification de votre banque :

→ JOIGNEZ IMPÉRATIVEMENT UN RIB

SIGNÉ À

LIEU _____

DATE _____

RUM _____

Référence unique du mandat - A compléter par le créancier

SIGNATURE **MANUSCRITE** OBLIGATOIRE
Veuillez signer ici :

ICS FR09ZZZ301809
Identification du créancier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CTS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CTS. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Les informations contenues dans la présente demande seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 DU 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

